



Challans Gois  
Communauté

# *Synthèse du bilan à mi-parcours*

PLAN CLIMAT  
AIR ÉNERGIE  
TERRITORIAL

avril 2022 - avril 2025

Beauvoir-sur-Mer | Bois-de-Céné | Bouin | Challans | Châteauneuf | Froidfond  
La Garnache | Saint-Christophe-du-Ligneron | Saint-Gervais | Saint-Urbain | Sallertaine

## UN ENGAGEMENT COLLECTIF QUI PORTE DÉJÀ SES FRUITS

En avril 2022, Challans Gois Communauté approuvait son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), fruit de plusieurs années de diagnostic, de concertation et de travail partagé avec les acteurs du territoire. Bien plus qu'un cadre réglementaire, ce plan constitue notre feuille de route commune pour relever les défis climatiques, énergétiques et environnementaux des prochaines décennies.

Trois ans plus tard, il est temps d'en dresser un bilan à mi-parcours pour mesurer le chemin parcouru, valoriser les dynamiques engagées et identifier les leviers à renforcer.

L'ambition de la Communauté de communes reste inchangée : faire de Challans Gois Communauté un territoire sobre, résilient et exemplaire, alliant attractivité, qualité de vie et responsabilité environnementale.

Grâce à l'engagement des communes, des entreprises, des associations et des habitants, plusieurs projets structurants ont déjà vu le jour : production d'énergie solaire, rénovation énergétique, préservation de la biodiversité et actions de sensibilisation à la sobriété.

Les premiers résultats sont encourageants, mais la transition écologique reste un défi collectif. Elle appelle à l'innovation, à la coopération et à la mobilisation de tous. Les années à venir seront décisives pour atteindre nos objectifs à horizon 2030.

Comptant sur votre mobilisation.



**Alexandre HUVET**

Président  
de Challans Gois  
Communauté



**Yoann GRALL**

Vice-président  
en charge de la gestion  
des déchets et de la  
transition énergétique

### SOMMAIRE

3

ENJEUX ET OBJECTIFS

4

LES DYNAMIQUES  
DU TERRITOIRE

6

AXE TRANSVERSAL

8

UN TERRITOIRE SOBRE  
ET ÉCONOME

10

UN TERRITOIRE  
PRODUCTEUR  
D'ÉNERGIE

12

UN TERRITOIRE  
RÉSILIENT

14

UN TERRITOIRE  
EXEMPLAIRE

16

EN RÉSUMÉ  
PERSPECTIVES

SYNTHÈSE DU BILAN MI-PARCOURS DU PCAET DE CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

Conception : Challans Gois Communauté | Photos - Illustrations : Challans Gois Communauté, Alexandre Lamoureux, DBCO Agence Captur Dorian Daumesnil, OHE Willim Jezequel, Adobe stock.

# ENJEUX ET OBJECTIFS



## UN TERRITOIRE SOBRE ET ÉCONOME

- Rendre la rénovation énergétique accessible à tous
- Intégrer un urbanisme durable
- Adapter l'aménagement urbain à la mobilité de demain
- Déployer des alternatives aux véhicules thermiques
- Animer et faciliter la transition écologique auprès des professionnels
- Inciter à la réduction des déchets

## UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE ET D'ALIMENTATION LOCALE

- Développer les énergies renouvelables en autoconsommation
- Tendre vers l'autonomie en gaz naturel
- Être excédentaire en production d'électricité renouvelable
- Développer une alimentation locale et saine



## UN TERRITOIRE RÉSILIENT

- Favoriser l'implantation d'une agriculture durable
- Protéger et restaurer le bocage et le rôle du marais
- Protéger le territoire de la submersion
- Améliorer la qualité de l'air et préserver la ressource en eau

## UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE

- Encourager le développement de l'hydrogène
- Réduire les consommations sur le patrimoine communal et intercommunal
- Réaliser des projets de transition énergétique
- Développer des flottes de véhicules communales et intercommunales bas-carbone



## OBJECTIFS 2030



**-27 %**

des consommations d'énergie par rapport à 2015



**47 %**

d'énergies renouvelables locales



**-18 %**

d'émission de gaz à effet de serre par rapport à 2015

# LES DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

L'évaluation des trajectoires du PCAET de Challans Gois Communauté met en évidence des évolutions globalement favorables en matière de climat, d'énergie et de qualité de l'air. Le territoire connaît une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, portée par les secteurs tertiaires, résidentiel et agricole. La consommation énergétique reste un défi à relever face à une croissance démographique plus importante que celle projetée. Les énergies renouvelables sont en progression et couvrent désormais une part croissante des besoins locaux.

## ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En 2024, les émissions de gaz à effet de serre du territoire ont été évaluées à 229 831 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit une diminution de **17,83 %** par rapport à 2015 (année de référence).

Résultats 2024

-17,83%

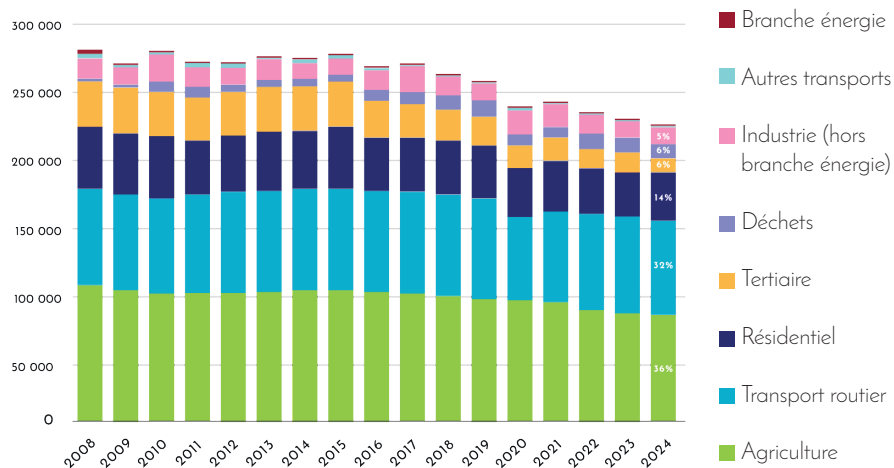
d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015

Objectif 2030

-27%

d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015

Évolution des émissions de gaz à effet de serre par secteur \*



## CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, les consommations énergétiques ont reculé de **4,7 %** par rapport à 2015. Toutefois, l'atteinte de l'objectif fixé à l'horizon 2030 apparaît très peu réalisable. Cette situation s'explique notamment par une sous-estimation de l'évolution démographique lors de l'élaboration du diagnostic du PCAET. Des objectifs révisés sont proposés pour s'ajuster à la réalité du terrain.

Résultats 2024

-4,7%

des consommations d'énergie par rapport à 2015

Objectif 2030 ajusté

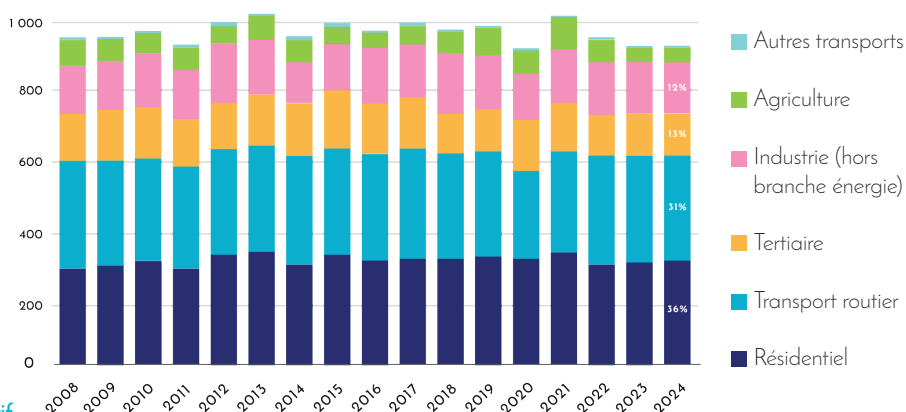
-27%

des consommations d'énergie par rapport à 2015

Objectif 2030 initial

-52%

Évolution des consommations d'énergie par secteur \*



Les élus ont souhaité se réinterroger, dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur des énergies renouvelables, sur la capacité à atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030.

# PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

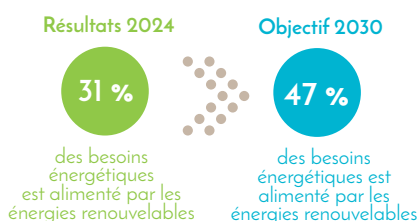
En 2024, la production d'énergies renouvelables couvre **31 %** de la consommation du territoire, contre 20 % en 2015.

Les chiffres révèlent que pour atteindre les objectifs fixés, il est nécessaire de **réduire drastiquement les consommations énergétiques**.

Côté électricité, le photovoltaïque présente un gisement important, avec notamment un levier sur les grandes toitures.

Côté chaleur, la géothermie et les pompes à chaleur présentent également un gisement important à mobiliser, couplés avec le bois énergie.

Énergie	Type	Gisement net (GWh)	Production 2024 (GWh)	Objectif production 2030 (GWh)
Bois énergie	Chaleur	39	76,28	75,3
Géothermie et aérothermie		75	40,1	21,8
Solaire thermique		8	0,84	3,2
Méthanisation	Chaleur / Électricité	70	5,88	15,5
Éolien	Électricité	162	74,59	99
Photovoltaïque		362,5	22,93	75,9
<b>Total GWh</b>		<b>735</b>	<b>221</b>	<b>317</b>
<b>Pourcentage de couverture des besoins énergétiques</b>		<b>169 %</b>	<b>31 %</b>	<b>47 %</b>



# ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

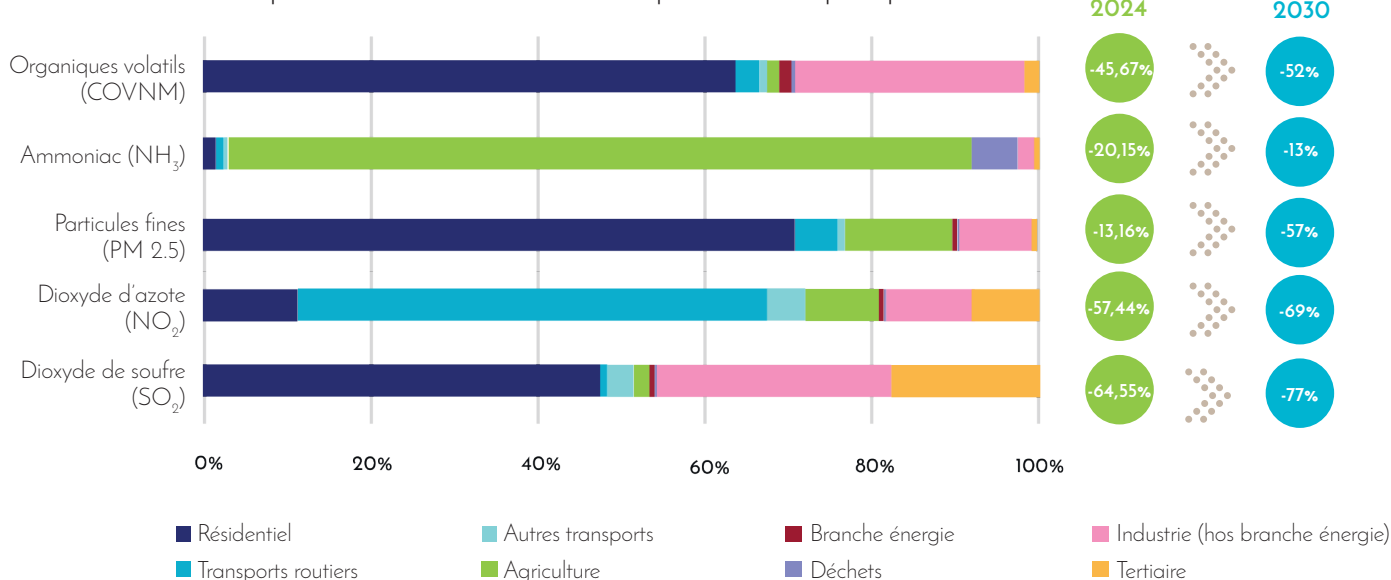
Cinq polluants atmosphériques sont suivis :

- les composés organiques volatils (COVNM),
- les particules fines (PM2.5),
- le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>),
- le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)
- l'ammoniac (NH<sub>3</sub>).

**La trajectoire pour atteindre les objectifs fixés en 2030 est bonne.** Les émissions de NH<sub>3</sub> ont même dépassé l'objectif fixé.

Seule l'atteinte des objectifs pour les particules fines est moindre dans la mesure où la diminution reste très faible entre 2008 et 2024.

Répartition sectorielle des émissions de polluants atmosphériques\*

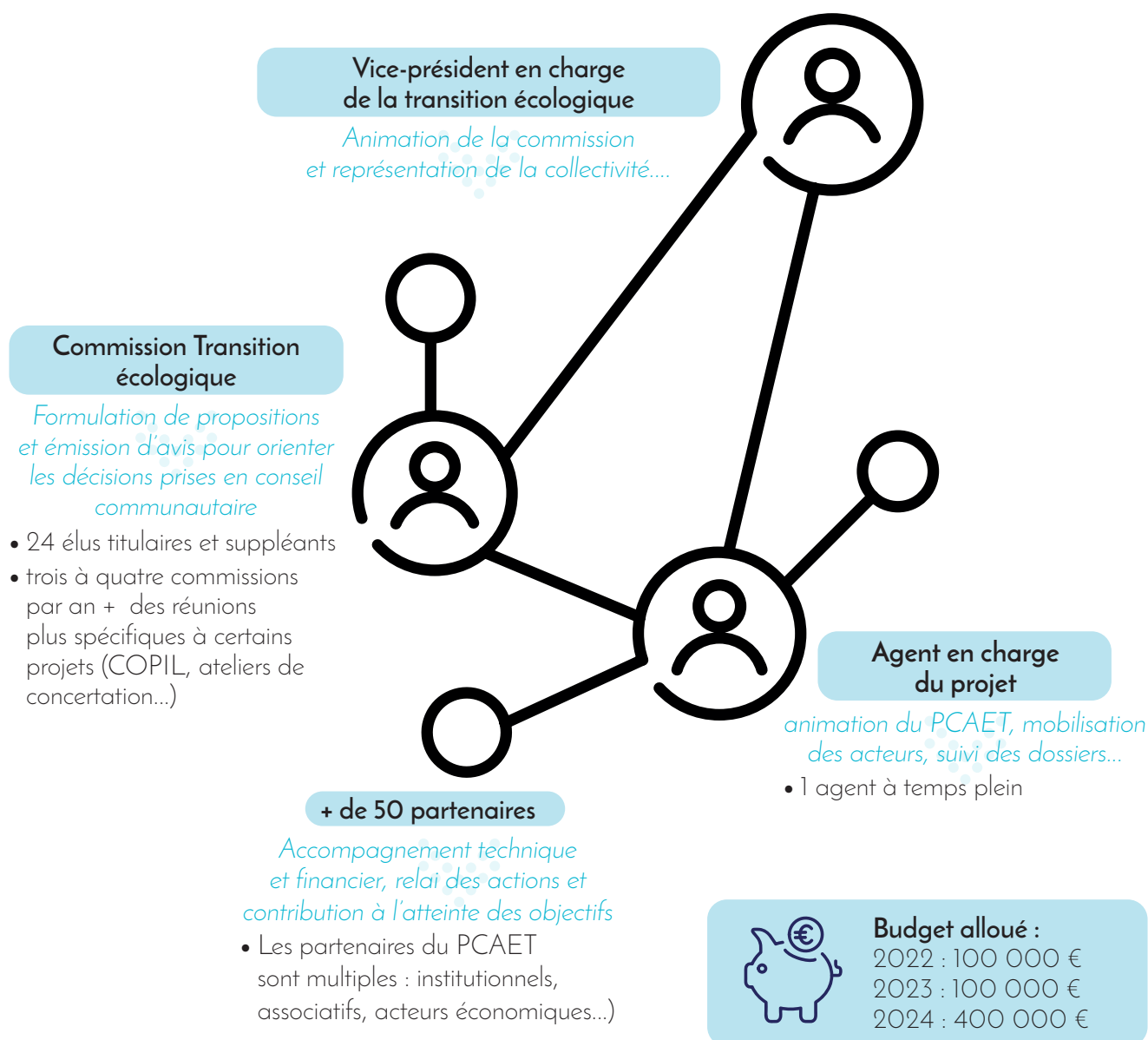


\*Données analysées par Air Pays de la Loire et issues de la méthode BASEMIS.

# AXE TRANSVERSAL

Challans Gois Communauté assure le pilotage et le suivi du PCAET en mobilisant de nombreux acteurs : élus, partenaires, citoyens et agents. La collectivité mène des actions de sensibilisation via des ateliers, événements et supports d'information, et prépare un centre de ressources sur le site de la Cautuère. Les prochaines étapes viseront à renforcer la participation citoyenne et l'appropriation des enjeux du PCAET.

## LA GOUVERNANCE DU PCAET



## VERT L'AVENIR

Challans Gois Communauté a mis en place des temps forts de sensibilisation à la transition écologique à destination des scolaires et du grand public. L'événement Vert l'Avenir, lancé en 2024, constitue l'action principale.

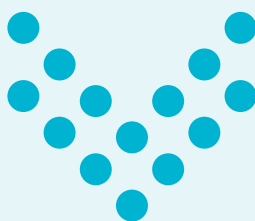


**Objectif :** Faire découvrir de manière concrète les enjeux de la transition écologique (énergie, alimentation, eau, déchets, biodiversité...) à travers la mobilisation des acteurs locaux.



**200** élèves par édition

**2 éditions**  
(2024 et 2025)  
animations, ateliers,  
conférences et spectacles.



**2** journées dédiées aux scolaires  
par édition



**Un bilan contrasté**

La **participation des scolaires et centres de loisirs est très satisfaisante**, avec des ateliers complets et des retours positifs sur les formats proposés, renforcés par la prise en charge des transports.

En revanche, **la mobilisation du grand public reste faible**, interrogeant la pertinence et le format des animations qui lui sont destinées.



**Perspectives**

Une nouvelle édition de Vert l'Avenir recentrée sur **la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation.**

# UN TERRITOIRE SOBRE ET ÉCONOME

Cet axe vise à réduire les consommations d'énergie et les impacts environnementaux du territoire, tout en améliorant le cadre de vie des habitants. Il s'appuie sur des actions concrètes en faveur de la rénovation énergétique des logements, de l'urbanisme durable, des mobilités plus sobres, de l'accompagnement des professionnels et de la réduction des déchets.



## 21 ACTIONS



### Actions finalisées ou en fonctionnement



- Créer un guichet unique de l'habitat
- Mettre en place une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) air énergie climat (PLUi)
- Mettre en place un schéma des mobilités
- Mettre en place une redevance incitative pour la collecte des déchets
- Mettre en place une plateforme territoriale de la rénovation énergétique
- Poursuivre la lutte contre la précarité énergétique dans le parc privé

### Actions non démarrées



- Se préparer pour limiter l'impact des sécheresses sur les bâtiments et infrastructures
- Sensibiliser et développer les alternatives aux véhicules thermiques
- Former les professionnels du bâtiment à la rénovation énergétique

### Actions en cours de réalisation



- Intégrer à l'observatoire de l'habitat un volet énergétique
- Protéger et valoriser les corridors naturels et continuités écologiques
- Lutter contre l'étalement urbain en maintenant des centres-bourgs dynamiques
- Développer l'intermodalité
- Organiser les mobilités douces
- Favoriser le transport en commun en milieu rural
- Faciliter la mise en relation des covoitureurs et l'autopartage
- Favoriser les économies d'énergie des entreprises
- Promouvoir une démarche d'économie circulaire auprès des professionnels
- Encourager le tri et le réemploi
- Encourager l'éco-jardinage et l'éco-entretien
- Aller vers le zéro déchet et développer le vrac

## GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

**Objectif :** rendre la rénovation énergétique accessible à tous.

→ Le programme local de l'habitat, voté en janvier 2020, prévoit la mise en place d'un double outil pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. En décembre 2020, Challans Gois Communauté a lancé une Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) couplée à une Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) en mai 2021. Ces deux dispositifs accompagnent les particuliers dans leurs démarches de travaux. Ils font émerger la demande, accompagnent les ménages durant leur projet de rénovation et mobilisent les aides financières disponibles sur le territoire pour le financement des travaux. Dans le cadre du guichet unique de l'habitat, il est proposé un accompagnement technique aux usagers et un accompagnement financier.

1 755 ménages touchés

## REDEVANCE INCITATIVE

**Objectif :** réduire la production globale de déchets ménagers.

→ Décidée en 2021, cette réforme repose sur une facturation à la levée et sur la conteneurisation des emballages. Ce nouveau système, accompagné par une baisse des fréquences de collecte et des actions de prévention, a permis une baisse significative des tonnages et une baisse des kilomètres parcourus lors des tournées de collectes. Après une année blanche en 2022, la facturation effective est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

- 27 % par an d'ordures ménagères par habitant

Les tonnages de tri restent stables.  
Aucun impact notable n'a été observé sur les dépôts sauvages.



## MOBILITÉS DOUCES

**Objectif :** Soutenir les modes actifs et les déplacements doux.

→ Depuis 2021, une piste cyclable de 7 km a été créée sur les communes de Beauvoir-sur-Mer et Saint-Gervais ainsi qu'une boucle cyclable de 19 km entre Challans et Saint-Christophe-du-Ligneron.

Un Plan de mobilité simplifié (PMS) a été adopté en 2024. Cette même année, un schéma directeur des modes actifs a été lancé ainsi que la marque mobilité « Yolé ». La dernière action mise en place est le déploiement d'un service de location de vélo longue durée.

2 700 élèves en primaire sensibilisés au vélo par an (période scolaire 2023-2024)  
40 vélos « Yolé » loués au 1/02/25



## URBANISME

**Objectif :** renforcer l'urbanisme durable.

→ Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) comporte plusieurs Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) permettant de compléter le règlement sur des secteurs ou des thématiques spécifiques. Une OAP thématique a été créée spécialement pour traduire les orientations réglementaires du PCAET pouvant s'appliquer dans le champ de l'urbanisme. Cette OAP a également une vocation pédagogique, certaines orientations ne pouvant pas faire l'objet d'une réglementation mais plutôt de recommandations. Elle se découpe en 5 grandes parties :

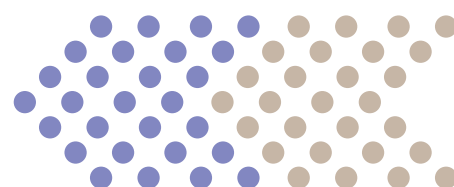
- Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur et l'extérieur des bâtiments
- Réduire l'exposition aux bruits par l'aménagement
- Intégrer le confort d'hiver et d'été aux nouveaux projets d'aménagement
- Inciter la conception bioclimatique des bâtiments
- Développer les énergies renouvelables.

# UN TERRITOIRE PRODUCTEUR D'ÉNERGIES

Challans Gois Communauté affirme son ambition de renforcer sa souveraineté énergétique et alimentaire, enjeu majeur de résilience du territoire. L'accompagnement des projets d'énergies renouvelables est désormais opérationnel, les études sur la méthanisation ont posé un cadre structurant et une dynamique collective autour des énergies renouvelables est engagée. Certaines actions restent à initier, notamment en matière d'alimentation locale.



## 7 ACTIONS



### Actions finalisées ou en fonctionnement



- Accompagner les projets individuels d'installation d'énergies renouvelables
- Réaliser une étude d'opportunité puis de faisabilité d'unité(s) de méthanisation : état des lieux des gisements et des besoins

### Actions en cours de réalisation



- Inciter au développement des énergies renouvelables par un collectif d'acteurs locaux
- Constituer une société de projets locale pour impulser et accompagner le montage de projets d'énergies renouvelables
- Sensibiliser enfants et parents à avoir une alimentation locale et saine

### Actions non démarrées



- Produire de l'énergie à partir des déjections animales de l'agroalimentaire local et des déchets verts des cantines collectives (méthanisation)
- Développer la vente directe en circuits courts

**31 %**  
de l'énergie  
consommée est  
produite par les  
énergies  
renouvelables  
(2024)

## ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS ET ENTREPRISES

**Objectif** : Accompagner les projets individuels d'installations d'énergies renouvelables.

→ En partenariat avec l'association ELISE, un dispositif d'accompagnement des ménages a été déployé dès 2022, puis reconduit pour la période 2023-2026. Des permanences ont été mises en place à Challans et Beauvoir-sur-Mer. En 2023, le dispositif s'est étendu aux entreprises.

174 rendez-vous personnalisés  
35 % des ménages accompagnés ont signé un devis à l'issue du dispositif



## MÉTHANISATION

**Objectif** : Tendre vers l'autonomie en gaz naturel d'ici 2050 par le développement de la méthanisation.

→ Engagée depuis 2021, la réflexion autour d'un projet de méthanisation a abouti à la réalisation d'une étude de faisabilité, finalisée en 2025. Afin de porter cette étude, 11 agriculteurs se sont regroupés au sein de l'association Méthagrinov. Menée en lien étroit avec le SYDEV et les acteurs agricoles, cette démarche a confirmé la pertinence technique, économique et territoriale du projet.

Les scénarios étudiés ont conduit à retenir un projet visant une production de  
**13,4 GWh/an**  
soit l'équivalent de la consommation de 3 500 habitants

## SOCIÉTÉ DE PROJETS

**Objectif** : Constituer une société de projets locale pour impulser et accompagner le montage de projets d'énergies renouvelables.

→ Challans Gois Communauté et Vendée Énergie ont constitué en 2023 la société de projets « Challans Gois Énergie ». Les objectifs sont notamment de produire une énergie locale via des projets de centrales solaires sur le domaine public (sur bâtiments ou ombrières, au sol sur d'anciens centres d'enfouissement techniques), de parcs éoliens et de projets de méthanisation.

Deux centrales photovoltaïques ont vu le jour :

- Nouvelles halles de Challans : une production de 209,1 MWh (consommation de 40 ménages).
- Complexe sportif du Bois Fossé à Challans : production de 305,7 MWh (consommation de 58 ménages).

2 202 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés, assurant la consommation de l'équivalent de 98 ménages

## COLLECTIF D'ACTEURS LOCAUX

**Objectif** : Impliquer les habitants dans les projets d'énergies renouvelables du territoire.

→ Challans Gois Communauté a accompagné le développement de plusieurs collectifs sur le territoire, comme l'association « Sol 'Aire Côte de Lumière », qui bénéficie de beaucoup d'intérêt notamment pendant les rendez-vous de conseil. Une antenne est en cours de mise en place avec un référent sur le territoire intercommunal.



# UN TERRITOIRE RÉSILIENT

Challans Gois Communauté s'efforce de renforcer la résilience du territoire face au changement climatique en favorisant une agriculture durable, en protégeant le littoral contre la submersion ou encore en préservant le marais, le bocage et la biodiversité. La Communauté de communes agit également pour améliorer la qualité de l'air et préserver durablement la ressource en eau, tout en sensibilisant les habitants aux bonnes pratiques.



## 11 ACTIONS

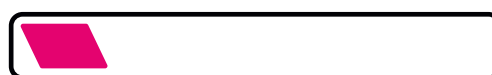


### Actions en cours de réalisation



- Assurer une gestion durable du marais et garantir son intérêt général
- Conserver et valoriser la biodiversité
- Mettre en place des protections collectives et sensibiliser aux risques littoraux (PAPI)
- Adapter les logements concernés par un risque de submersion marine (PAPI)
- Lancer une réflexion sur l'avenir du territoire dans une perspective de montée des eaux
- Suivre et garantir une bonne qualité de l'air intérieur et extérieur
- Développer un lien « terre/mer » pour la reconquête des eaux des bassins-versants littoraux et rétro-littoraux
- Assurer la gestion des eaux pluviales
- Sensibiliser les usagers de l'eau à la maîtrise de leurs consommations
- Mettre en place un plan intercommunal de sauvegarde

### Actions non démarrées



- Encourager et renforcer les activités primaires durables du territoire

## BIODIVERSITÉ

**Objectif :** Conserver et valoriser la biodiversité

→ En janvier 2024, Challans Gois Communauté, Vendée Eau et le Département de la Vendée ont signé une convention tripartite, actant la labellisation Espace naturel sensible (ENS) du site de la Cautuère à Saint-Christophe-du-Ligneron. Afin d'être accompagnée dans cette mission, Challans Gois Communauté a également conventionné avec le CPIE Logne et Grand Lieu et la LPO Vendée. Plusieurs actions seront menées sur le site :

- L'ouverture du site aux publics
- La préservation des milieux naturels, de la faune et la flore associées
- Un programme d'animations et de médiation dédié

**60 hectares** d'espaces naturels sensibles protégés



## PRÉVENTION DES INONDATIONS

**Objectifs :** Protéger la population et développer la culture du risque.

→ Challans Gois Communauté a réalisé des travaux de confortement des digues : digue du Dain (4 km) ; digue sud du Port du bec (1,57 km) ; digue de l'étier de Sallertaine (610 mètres linéaire dans le cadre de travaux d'urgence) et des travaux d'aménagement de la cale de la Couplasse. En parallèle de ces travaux, des actions de sensibilisation à la culture du risque sont organisées régulièrement. En 2025, les écluses gérées par la collectivité ont été automatisées.

Coûts des travaux :  
**12,6 millions d'euros**  
dont 8,7 millions d'euros  
de subvention

## QUALITÉ DE L'AIR

**Objectif :** Suivre et garantir une bonne qualité de l'air intérieur et extérieur

→ Deux campagnes de mesures ont été menées. La première, consacrée à la qualité de l'air intérieur, portait sur la sensibilisation à l'exposition au radon, avec l'organisation de deux réunions publiques d'information et la mise à disposition de dosimètres à destination des particuliers. La seconde concernait la qualité de l'air extérieur, à travers une campagne de mesures portant sur 80 paramètres sur les communes de Challans et de Beauvoir-sur-Mer.

**159 dosimètres** ont été distribués sur le territoire  
**88%** présentaient des taux inférieurs à 300 Bq/m<sup>3</sup> (aucun risque pour la santé)



## MARAIS

**Objectifs :** Assurer une gestion durable du marais et garantir son intérêt général.

→ Cette action est portée par Challans Gois Communauté et le Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB). Le SMBB se charge principalement de la restauration des fossés hydrauliques (curages, gestion des espèces invasives...) et de l'identification des plans et cours d'eau nécessitant d'être protégés

La commission marais du schéma d'aménagement de gestion des eaux a été mise en place pour tous les acteurs du marais (ASA, chambre d'agriculture, EPCI, communes, associations, CRC représentant des saliculteurs). Elle se réunit une fois par an pour échanger sur les diverses problématiques : niveau d'eau, gestion par casiers, espèces invasives...

**40,5 km**  
de cours d'eau curés  
**59 km** de fossés  
tertiaires curés

# UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE

Challans Gois Communauté montre la voie en développant des énergies innovantes comme l'hydrogène vert, en réduisant les consommations énergétiques de son patrimoine et en menant des projets concrets de transition énergétique. Elle agit également pour des mobilités plus propres à travers le déploiement progressif de flottes de véhicules bas-carbone.



## 9 ACTIONS



### Actions finalisées ou en fonctionnement



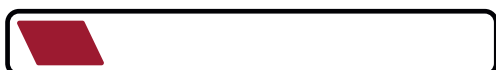
- Mettre en place un projet pilote de production d'hydrogène vert
- Étudier l'achat d'une benne à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène
- Assurer un suivi des consommations sur le patrimoine communal et intercommunal
- Lancer un programme d'investissements liés à l'énergie pour les bâtiments communaux et intercommunaux
- Réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse liée à l'éclairage public

### Actions en cours de réalisation



- Aménager et gérer durablement les zones d'activités
- Mise en place d'un projet solaire photovoltaïque en autoconsommation sur le haras des Presnes
- Remplacer progressivement la flotte de véhicules de la communauté de communes par des véhicules bas-carbone

### Actions non démarrées

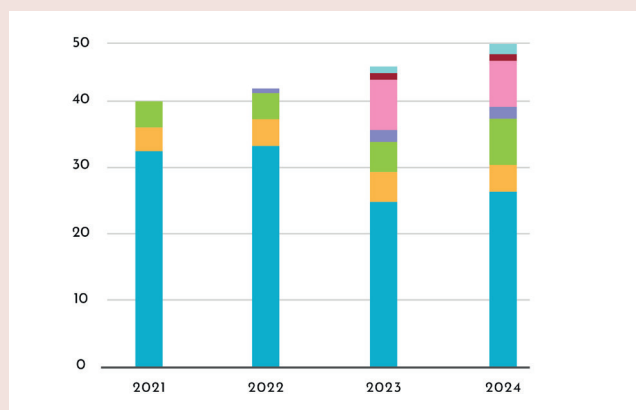


- Réaliser un réseau de chaleur alimenté en énergie renouvelable

## VÉHICULES INTERCOMMUNAUX

**Objectifs :** Disposer d'une flotte de véhicules bas carbone.

→ Challans Gois Communauté souhaite limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduire ses consommations d'énergie fossile et montrer l'exemple sur le territoire en remplaçant les véhicules hors d'usage par des véhicules bas carbone. Les acquisitions de nouveaux véhicules sont réfléchies en fonction des usages : contraintes techniques, autonomie...



■ Gasoil                      ■ Hybride                      ■ BioGNV/GNV  
 ■ Essence                    ■ B100                         ■ Hydrogène  
 ■ Électrique

## COLLECTE DES DÉCHETS

**Objectif :** Diminuer le bilan carbone de la collecte de déchets en porte à porte.

→ Challans Gois Communauté a fait l'acquisition d'une benne à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène. Cette dernière est capable d'effectuer des tournées de collecte en simple poste (le matin) du lundi au vendredi pour effectuer des tournées quotidiennes comprises entre 70 et 160 kilomètres avec des durées de tournée comprise entre 7 h et 10 h. Ce véhicule est alimenté par l'hydrogène « vert » produit à Bouin (voir ci-contre).



## LHYFE

**Objectif :** Mettre en place un projet pilote de production d'hydrogène vert.

→ L'entreprise Lhyfe est un producteur et fournisseur d'hydrogène. En 2021, a été inauguré le premier site industriel de production d'hydrogène vert au monde directement connecté à un parc éolien.

Challans Gois Communauté a soutenu ce projet en se portant maître d'ouvrage du site qui accueille la production d'hydrogène vert, à Bouin. La Communauté de communes a construit l'usine qui a ensuite été mise à disposition de la société Lhyfe suivant un contrat de crédit-bail.

L'objectif à court terme était de produire 300 kg par jour, puis progressivement d'atteindre 1 000 kg par jour à moyen terme.

À ce jour, l'usine d'hydrogène vert de Bouin permet d'alimenter plusieurs véhicules (bus, bennes à ordures, chariots élévateurs...) L'usine a aussi permis de déployer plusieurs stations d'hydrogène vert en Vendée (Maché, La Roche-sur-Yon, Givrand, Les Sables-d'Olonne).

Challans Gois Communauté continue d'accompagner Lhyfe, notamment dans son changement de régime Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) engagé en 2024, lui permettant d'accroître sa production.

**1 000 kg/jour**  
d'hydrogène produit



OHE William Jézouel

# EN RÉSUMÉ



La diminution des émissions de GES est satisfaisante et cohérente avec les objectifs fixés à horizon 2030.



La production d'énergies renouvelables augmente. Pour aller plus loin, il est nécessaire de développer le photovoltaïque pour les grandes toitures et la géothermie.



L'objectif de diminution des consommations était trop ambitieux, notamment du fait de la sous-estimation de l'évolution de la population. Un nouvel objectif est proposé.



La trajectoire de diminution des polluants atmosphériques est tenue, hormis pour les particules fines PM2.5

## PERSPECTIVES

Le bilan à mi-parcours met en évidence les premiers résultats des nombreuses actions engagées depuis 2022. Il permet d'identifier les leviers à consolider, les ajustements à opérer ainsi que les dynamiques à impulser. Sur la période 2026-2028, plusieurs axes structurants doivent être développés ou renforcés pour atteindre les objectifs du PCAET à moyen et long terme :

### CLIMAT

Renforcement de la **prise en compte du changement climatique** dans les projets (bâtiments, agriculture) : sécheresse, montée des eaux...

### ALIMENTATION & AGRICULTURE

Mise en place d'un **Programme Alimentaire Territorial**

### BIODIVERSITÉ

Mise en place d'un **Atlas de la Biodiversité 2026**

**Renforcement du PLUi** : énergies renouvelables, patrimoine naturel...

### ÉNERGIE

Accélération de l'**accompagnement des entreprises** : économie circulaire, énergies renouvelables, covoiturage...

Mise en place de **permanences conseil sur toutes les énergies renouvelables 2026**

**Renforcement du PLUi** : énergies renouvelables, patrimoine naturel...



**NOUVEAU PCAET**  
AVRIL 2028

Retrouvez le bilan complet sur  
[challansgois.fr](http://challansgois.fr)

